

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
 Paix – Travail – Patrie  
 \*\*\*\*\*  
 REGION DE L'EST  
 \*\*\*\*\*  
 DEPARTEMENT DE LA KADEY  
 \*\*\*\*\*  
 COMMUNE DE KENTZOU  
 \*\*\*\*\*  
 BP : 08 KENTZOU  
 CommuneKentzou@gmail.com



REPUBLIC OF CAMEROON  
 Peace – Work – Fatherland  
 \*\*\*\*\*  
 EAST REGION  
 \*\*\*\*\*  
 KADEY DIVISION  
 \*\*\*\*\*  
 KENTZOU COUNCIL  
 \*\*\*\*\*  
 POBOX: 08 KENTZOU  
 CommuneKentzou@gmail.com

**05 MAI 2025**

**DECISION N° 003 /D/RE/DK/CK DU**

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-EST/D-KADEY/C-KENTZOU/CIPM/2025 DU 12/03/2025 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR D'EMBARQUEMENT A LA GARE ROUTIERE OUEST DANS LA COMMUNE DE KENTZOU, ARRONDISSEMENT DE LA BOMBE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST EN PROCEDURE D'URGENCE**

- Vu la Constitution ;  
 Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
 Vu la Loi N°2024/024 du 23 Décembre 2024 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2025 ;  
 Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des marchés des publics ;  
 Vu le Décret N°2003/651 du 05 Novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
 Vu le décret N° 2011/408 du 08 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement modifié et complété par le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 ;  
 Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régularisation des marchés des publics ;  
 Vu l'Arrêté n° 000253/A/MINDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **BARKA Donatien** aux fonctions de Maire de la Commune de KENTZOU et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de KENTZOU Département de la Kadey, Région de l'Est ;  
 Vu la circulaire N° 013995C/MINFI du 31 Décembre 2024 Portant instructions relatives à l' des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2025  
 Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/R-EST/D-KADEY/C-KENTZOU/CIPM/2025 DU 12/03/2025 pour l'exécution des travaux de construction d'un hangar d'embarquement à la gare routière ouest dans la commune de Kentzou  
 Vu le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Kentzou ;  
 Vu le rapport d'analyse des offres ;  
 Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés Publics auprès de la Commune de Kentzou  
 Considérant l'intérêt général.

**DECIDE**

Article 1<sup>er</sup>: L'Entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné :

| Soumissionnaire                                    | Prix de l'Offre TTC (FCFA) | Délai d'exécution |
|--|----------------------------|-------------------|
| ETS RINA ET FRERES<br>BP : Tél : +237 656 10 16 57 | 19 996 185                 | 04 Mois           |

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera.

Fait à Kentzou, le **05 MAI 2025**

Le Maire



**Barka Donatien**  
 Ingénieur Principal  
 des Travaux de Génie Civil

Ampliation :

- Préfet/Kadey
- FEICOM/Btoua
- DDMINMAP/Kadey
- ARMP/POUR INSERTION AU JDM
- Pdt/CIPM/Ktzou
- Affichage
- Chrono/Archives